

Ce prix lui a été décerné par le Cabinet panafricain d'expertise, International Committee of Excellence, le 14 avril 2020 à Yaoundé.

Le cabinet panafricain d'expertise, International Committee of Excellence, a fait de Clément Atangana, le président du Conseil Constitutionnel, le lauréat sous régionale du prix panafricain des meilleures pratiques judiciaires innovantes.

Le prix lui a été décerné par l'institution le 14 avril 2020 à Yaoundé. Cet organisme reconnaît en Clément Atangana **«des valeurs professionnelles et personnelles dignes de sa stature de haut commis de l'Etat et de magistrat de haut calibre. Sur le plan professionnel, ces valeurs émergent dans la corbeille de la compétence, de la gestion des audiences, de l'impartialité et de la célérité dans la gestion des dossiers au sein de l'institution dont il a la charge. L'approche managériale est aussi prise en compte»**, rapporte le quotidien national bilingue, Cameroon Tribune, en kiosque ce 15 avril 2020.

D'après l'ONG; sur le plan personnel, Clément Atangana est doté d'une probité morale et d'un sens élevé du patriotisme. Pour Alain Fofié le président de cette ONG, toutes ces vertus font de ce magistrat hors-hiérarchie: **«un repère, un modèle et une bibliothèque; un nom qui fait autorité dans l'histoire judiciaire du pays, ainsi que de la sous-région Afrique Centrale»**, note le journal. **Débordant d'émotion, le lauréat a dédié ce prix à «sa terre chérie», le Cameroun, et au Conseil Constitutionnel qu'il dirige. C'est une distinction qui «démontre à suffisance, que le travail abattu par l'instance dont il a la charge est visible, même au-delà des frontières de notre pays»**, a-t-il confié à notre confrère.

Ce prix institué en 2016, prime les institutions ou les personnes qui se distinguent positivement dans le cadre des activités liées à la justice.

CIN